



6 rue de Kerhuel
CS 29029
29196 Quimper cedex
02.98.76.65.65
nous écrire cgt@finistere.fr
nous voir <http://cgtcg29.fr>

message du 25 juin 2020 à 15h37

Madame la Présidente,

Le 29 juin 2020 le CT va se réunir concernant l'instauration des primes exceptionnelles Covid 19 au Conseil départemental.

Nous constatons, dans le descriptif du projet, que les AF sont exclus de cette mesure.

Les assistants familiaux ont déjà eu l'occasion de vous exprimer directement leur souffrance au travail, leur épuisement professionnel et leur lassitude face au manque de considération, de reconnaissance dont le Conseil départemental fait preuve à leur égard.

L'intervention de plusieurs d'entre elles lors de la séance plénière du 19 décembre 2019 n'a, à ce jour, débouché sur aucune mesure concrète.

Notre syndicat a pris note de la délibération de la Commission Permanente du 4 mai 2020 qui prévoit une indemnité de 8 €/jour/enfant mineur et 5,60 €/jour/jeune majeur pendant toute la durée du confinement.

L'incidence financière estimée était de 450 000 € pour les 2 mois de confinement.

Précision : sur la base de 680 assistants familiaux cela équivaut à 11 € par assistant familial en moyenne ...

Un prolongement jusqu'à fin mai sur la même base puis réduite de moitié pour le mois de juin a été annoncé.

On est loin, très loin du compte !

Ces dispositions qui mêlent habilement indemnité d'entretien et « implication particulière » ne trompent aucun des professionnels concernés :

Cela couvre à peine les frais supplémentaires liés à la poursuite de la scolarisation et à la présence continue des enfants, qu'en est-il de la prise en compte du « surcroît manifeste de travail durant la période de confinement »

De qui se moque l'employeur ?

La période de crise sanitaire que nous vivons depuis le mois de mars 2020 a rendu encore plus compliqué l'exercice d'une profession au service des enfants confié à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Nous vous engageons à lire attentivement les 20 témoignages qui suivent, échantillon représentatif de la situation générale des assistants familiaux du Finistère.

Commentaire d'une AF

Pour notre part nous avons 3 enfants en confinement voire 5 enfants mais pas tout le temps avec nous, donc plusieurs niveaux primaires et collègue.

Un seul ordinateur qui nous appartient. Nous avons dû imprimer beaucoup de documents pour nous faciliter la tâche.

Mais nous n'avons que 50 € de frais par an pour les frais de cartouches et papier, mais pas suffisant !!!

C'est vrai que d'avoir eu les enfants tout le temps du confinement c'était très compliqué et fatigant.

Commentaire d'une AF

C'est incroyable de devoir se justifier pour le travail que nous avons fourni pendant ce confinement.

Il faudrait surtout leur exposer si nous n'avions pas fait notre travail, que seraient devenus tous ces enfants si nous n'avions pas assuré le suivi scolaire (souvent avec de grosses lacunes et nous ne sommes formés pour enseigner), si nous n'avions pas essayer de leur rendre ce moment si spécial le plus agréable possible sans DV ou DVH possible.

Les occuper toute la journée, tous les jours pendant au moins deux mois, ils n'avaient pas de sorties sauf le km autour de la maison, imaginez -vous à l'âge de chacun d'eux, avec toutes ces conditions additionnées : eh bien il fallait être doublement présent(e) et heureusement que par les réseaux sociaux ils avaient des contacts extérieurs (pour les plus âgés) sinon nous aurions eu plus de crises.

Sans exprimer notre vie privée, car nos conjoints et enfants suivant les différents cas étaient également à domicile pendant cette période.

Et sans compter les transports qui du coup sont multipliés depuis le début du déconfinement, rendez-vous reportés, transports pas encore à 100%, horaires de cours changés etc...

Voilà c'est mon petit coup de gueule.

Commentaire d'une AF

Effectivement je pense que nous aussi méritons une reconnaissance pour avoir accompagné les enfants que nous accueillions sans pouvoir souffler un seul moment pendant deux mois et plus.

Pour ma part j'accueille trois enfants.

Même s'ils ont été super c'est toutefois pesant de ne pas avoir un seul moment à soi. D'être sollicité en continu.

La petite n'a repris l'école en continu qu'aujourd'hui, le petit ne reprend la garderie que demain, alors oui je pense que nous aussi avons bien donné de notre personne.

Commentaire d'une AF

Pour ma part, des journées interminables avec des cours à donner chaque jour, pour des âges différents, je ne suis pas professeur des écoles, cela implique aussi l'achat de cartouches d'encres multiples, de feuilles.

Le budget nourriture a flambé (nous avons augmenté notre plein de courses à environ 80 € de plus semaine)

On nous octroie 8 € par/par jour pour l'enfant, cette prime n'est pas pour le travail effectué par les AF.

C'est inconcevable de penser que les AF n'ont pas eu un surcroît de travail pendant le confinement.

Il est temps de se faire entendre, nous les oubliez sur qui pourtant on peut compter !!

Cordialement
Une AF en colère.

Commentaire d'une AF

Je réagis avec colère

- il est aberrant et surtout inadmissible de ne pas bénéficier d'une prime alors que nous avons été en première ligne aussi confrontés à un public qui pouvait nous contaminer. Pour ma part j'ai accueilli en alternance deux enfants à situation complexe qui allaient et venaient dans plusieurs familles d'accueil et transitaient avec le taxi. A ce moment forcément aucun masque. Situations lourdes 24/24h pour ma famille et moi-même (Un enfant autiste et un autre énurétique), en plus du jeune qui a fugué en faisant du stop pour aller rejoindre sa mère et que j'ai dû aller récupérer. Toujours sans masque bien sûr .

En plus de ces situations il a fallu gérer 24/24h et 7/7 jours l'autre jeune qui souffre d'énurésie et d'encoprésie. L'odeur tous les jours imposée à tous les membres de la maison et les tonnes de linge à laver chaque jour ! Tout cela a été du travail supplémentaire et a amené des frais supplémentaires. Je demande le statut d'agent pour tous les AF et cette prime que nous méritons tous. Nous avons été à la fois assistant familial (c'est notre rôle) mais institutrice, femme de ménage, psychologue, infirmière ... et tout cela seuls, oui SEULS car certains sont restés sans contact avec leur service, sans aide ... DÉBROUILLEZ VOUS TOUS !

Nous avons pris le risque d'être contaminés et de contaminer les nôtres.

En plus pas de téléphone professionnel (ou carte SIM) ni de tablette ou ordinateur professionnel pour travailler. Il fallait mettre en place toute une organisation à la maison pour que chacun puisse accéder à l'ordinateur pour continuer ses leçons et imprimer les cours. Pendant cette période nous avons dépensé énormément d'encre et de papier. Ce n'est pas la prime de 50 euros attribuée tous les ans qui va être suffisante pour couvrir ces dépenses supplémentaires !

A ce jour deux enfants confiés n'ont pas repris le chemin de l'école chez moi. Les vacances scolaires arrivent à grand pas et en plus certains camps sont annulés. Depuis le début du confinement c'est du non-stop tous les jours et on continue à nous oublier ! NON, NON et NON ... il faut nous battre et nous mobiliser pour faire entendre notre cause et pour être reconnus. Nous sommes épuisés et lassés de cette non reconnaissance de notre métier.

Voilà mon mécontentement au vu de cette crise sanitaire. Et j'oublie certainement d'autres choses.

A oui je rajouterai juste une chose : c'est inadmissible que ce soit à nous de chercher nos familles relais

Surcharge de travail pour nous en plus.

Commentaire d'une AF

Depuis le 17 mars les 3 enfants 5 (ce1, 6ème et 4ème) sont restés à mon domicile, mon mari étant à risque ils n'ont pas repris le chemin de l'école ...

Aujourd'hui lundi 22 juin seulement 2 enfants ont repris les cours car le collège ne peut tjrs pas accueillir tous les élèves (locaux trop petits).

J'ai donc assuré la scolarité durant **3 mois** pour les 3 enfants et ne voulant pas qu'ils décrochent, j'ai pris à coeur tous les jours de les faire travailler...

Épuisant moralement ... car il fallait aussi les rassurer par rapport à la maladie, peur que je sois malade ou qu'eux le soient et de devoir quitter mon domicile ...

Le dernier relais , date du **31 janvier**

1 seul enfant part en DVH 1 fois tous les mois 1/2 (2 jours) ...

Il a fallu être institutrice, professeure, cuisinière (à temps plein), psychologue, animatrice et une tata d'accueil disponible, aimante et rassurante durant cette longue période

Et tout cela 24 h/24 h et 7 jours/7

Et pour finir poser 3 jours de congés en août pour pouvoir souffler un peu et s'entendre dire mot pour mot :

« Avez-vous le nom d'un ou une AF pour accueillir "X " pendant les congés de "Y" ».

Il a été demandé aux AF de s'organiser entre collègues pour accueillir les enfants pendant leurs Congés Annuels en raison des nombreuses urgences sur la plateforme de recherche qui demeurent prioritaires comparativement à la recherche

de Famille d'Accueil pour les relais CA. Une note de la direction va appuyer à nouveau ce principe. Cela demande aux AF d'élargir leur réseau professionnel.

J'ai fait fonctionner mon réseau comme on nous dit mais aucune réponse positive.

Voilà mon quotidien depuis le confinement ... Les enfants auront été chez moi 7 mois sans interruption jusqu'à la rentrée de septembre À part 1 enfant qui va partir 4 jours en DVH sur les 2 mois d'été et le plus jeune qui va en DV 2 h tous les 15 jours sur les 2 mois d'été.

C'est simplement écœurant si peu de considération ! On mérite cette prime !

Commentaire d'une AF

C'est un si beau métier mais qu'est-ce qu'on déchante vite avec toute la lourdeur du système.

Je suis assistante depuis bientôt 5 ans.

Alors pour ne pas y laisser trop de "plumes", des demandes de réorientation sont faites alors parfois dû à des accueils complexes avec des besoins multiples mais souvent ces accueils auraient pu durer dans le temps si derrière des actions étaient menées rapidement mais faute de moyen, de temps de la part des services ?

Ce n'est pas l'énergie dépensée auprès des enfants qui m'épuise le plus, c'est d'avantage la bataille constante qu'il faut mener ... pour obtenir des prises en charges ou pour monter un projet.

Alors concrètement avec le recul, je pense comme beaucoup de collègue, il faut que l'on soit revalorisé d'une part financièrement bien évidemment au vu de l'investissement et de l'énergie que nous y mettons et des compétences acquises au fil des formations et du diplôme mais aussi une revalorisation de notre contrat afin que l'on soit reconnu comme des agents à part entière du Conseil Départemental.

D'autre part que l'on ait un temps de repos comme tout bon salarié peut-être pas hebdomadaire mais au moins mensuel. A ma connaissance, je ne connais pas au jour d'aujourd'hui de métier où l'on y travaille H 24 et d'autant plus avec les mois que nous venons de passer.

Depuis le 16 mars et jusqu'à ce jour, je me suis occupée de 2 enfants, sans aucun DV et DVS ou DVH. Je serai curieuse de savoir combien de collègue prennent en charge également des enfants et des tous petits enfants non scolarisés sur une année entière 7 jours sur 7.

Je suis complètement en accord avec le fait que, seul, il n'est pas possible d'agir face à ce mastodonte départemental.

Commentaire d'une AF

Pour ma part faire école à un enfant avec trouble du comportement et qui normalement a 2 demi-journées d'hôpital de jour a été très compliqué... moralement et physiquement.

Il cherchait la confrontation quotidiennement ... des hurlements, de la mutilation encore plus importante.

Il a même commencé à jouer avec ses selles, grignoté une chaise en bois.... Bref j'en passe ... alors faire mon travail oui mais je ne suis pas qualifiée psy ou éduc or j'ai dû exercer ces métiers...en cherchant des aides sur internet Et en lien téléphonique avec la référente.

Donc oui j'estime que je peux recevoir la prime.

Commentaire d'une AF

Je souhaite apporter mon témoignage.

Il y a eu bien sûr une surcharge de travail évidente, sans répit 7/7 jours et 24/24h avec notamment cette nouvelle casquette que l'on nous a attribuée, celle d'enseignant, qui nous a demandé beaucoup de patience, de travail de préparation, d'imagination pour faire travailler les enfants et un surcoût dans les dépenses d'encre d'imprimante.

Mais, personnellement, je trouve que le déconfinement a été encore plus difficile à gérer et nous a particulièrement exposés, nous AF, au risque de contamination au Covid.

En effet, les Droits de visite ont repris dès le déconfinement, sans concertation préalable, supposant de ce fait, un brassage de population et sans certitude du respect des gestes barrières. D'autre part, étant moi-même et mon conjoint des personnes à risques face au virus, quand j'ai évoqué un droit de veto (certificat médical à l'appui) face au DV, le service m'a répondu que dans ce cas, il faudrait penser à une réorientation de l'enfant accueilli. Face à cette pression, j'ai mis de côté ma santé et envoyé l'enfant en droit de visite où, elle ne s'est pas lavée les mains de la journée et a côtoyé plusieurs personnes sans respecter les gestes de distanciation. Je trouve qu'il n'y a aucune considération envers nous et le risque que l'on peut prendre au quotidien.

Je pense aussi que la décision des parents quant au retour ou non de leur enfant à l'école a primé sur la nôtre, alors qu'étant en première ligne, nous aurions aimé souffler quelques heures le temps d'une journée d'école. Dans mon cas, l'enfant que j'accueille n'a repris l'école que le 1er juin, après avoir bataillé pour son retour.

C'est avec un fort sentiment de "laissée pour compte", tout en ayant continué à m'investir à 100% pour le bien-être de l'enfant pendant cette période difficile, que je considère mériter amplement cette prime.

En espérant que nous soyons entendus.

Commentaire d'une AF

Tant à dire...

Mais en rapport direct avec la période de confinement....

* travail multiplié x4 au moins :

_ cantinière

_ maîtresse de GS, CM2, 1ère générale en pleine réforme, 1ère année de CAPA (étude agricoles/ élevages)

_ psychologue +++

_ blanchisseuse +++

_ traductrice des médias (que l'on a évité au maximum pour ne pas rajouter au climat anxigène !) pour rassurer les enfants

_ aucune manifestation du CD (contrairement à Don Bosco)

_ pas de retour à l'école avant aujourd'hui pour ma part sur décision de l'école au départ (maternelle et lycées fermés) puis le gouvernement pour la reprise ce jour.

_ aucune véritable considération de la hiérarchie concernant notre dévouement et de notre travail accompli et bien accompli.

_ sentiment d'être vraiment la "dernière roue du carrosse", alors que l'on est encore et toujours en première ligne et ce H 24 et 7 j/7....

Commentaire d'une AF

Effectivement il y a eu une charge de travail importante pendant le confinement mais j'avais organisé mes journées avec et/ou pour les enfants (qui ont été calmes et adorables pendant cette période). Journées de 8hs à 21hs en non-stop.

Mais ça c'était encore gérable puisque nous étions confinés. (et que j'ai pu compter sur la présence de mon époux)

Dès que le déconfinement a eu lieu, non seulement, j'ai dû continuer les apprentissages scolaires puisque l'école n'avait repris que partiellement mais aussi gérer les appels des services, des différents thérapeutes, et enchaîner les RDV pour les suivis et les visites. Même si un suivi dure 45 min au Cmpp, entre préparer l'enfant, les temps de transport, c'est toute une 1/2 journée qui s'écoule. S'ajoute à cela tous les dossiers de prise en charge restés en suspend au moment du confinement qu'il faut remplir maintenant en urgence pour préparer la rentrée prochaine.

Pour ne pas prendre de retard, c'est soit se lever à 6hs le matin, soit se coucher à 23h30...

La semaine dernière, la MJE me contacte pour évaluer la situation d'un enfant que j'accueille. Je ne connaissais pas cette personne et je n'étais pas au courant de cette mesure. J'ai refusé de lui communiquer des renseignements par téléphone et elle m'a répondu que je devais me tenir à sa disposition et qu'ensuite un éducateur viendrait à mon domicile évaluer l'enfant. Donc, charge de travail supplémentaire pour L'AF.

Aujourd'hui, les enfants sont retournés à l'école mais la mairie nous invite à les reprendre à déjeuner dans la mesure du possible pour ne pas "encombrer" les cantines.

Un tout autre sujet m'inquiète aujourd'hui : notre déclaration d'impôts sur le revenu avec les modifications que nous devons apporter nous-même.

Dès le 2 mai, j'ai corrigé les montants en suivant les consignes. Mail de confirmation par les impôts. Et depuis j'attends. Sauf que si rien n'est fait d'ici septembre, (qui va arriver très vite et au vu de l'actualité, ça risque de ne pas être la priorité) on va se retrouver tous avec des prélèvements importants.

Depuis 20 ans que je suis AF, il suffisait auparavant de vérifier les montants. Jamais eu de soucis. Ça fonctionnait trop bien sans doute.

Commentaire d'une AF

Il est évident que les AF devraient bénéficier d'une prime pour leur engagement auprès des enfants 7j/7, 24h/24.

Pour ma part, l'enfant que j'accueille du CD est en PFS, a des troubles importants du sommeil
(Ne fait pas de sieste, se réveille pendant 1 à 2 heures 1 nuit sur 2 et se réveille entre 5h30 et 6h30 le matin).

Du fait du confinement, aucun répit, halte-garderie fermée jusqu'au 2 juin, pas de rdv en psychomotricité, rdv en pédopsychiatrie seulement en visio...

On démarrait une adaptation pour du relais le 16 mars, annulé, repris fin mai !

J'ai d'ailleurs du mal à m'en remettre, je suis toujours épuisée !

Déjà en temps normal, les 129h de smic sont loin d'être suffisantes, alors là, c'était le pompon !

Commentaire d'une AF

Voici tout ce que j'ai mal vécu

× Faire l'école à la maison avec aucun matériel professionnel. Un ordi pour 7 enfants de 6 niveaux différents. Et pas de réseau suffisant.

× Réussir à répondre au stress des enfants vis à vis du covid mais surtout de la rupture parentale sans date de reprise de contact... Qui amène à des crises, des larmes, des nuits blanches...

× notre téléphone perso qui a été utilisé pour garder le contact avec la famille. Mon numéro a été distribué à toute la famille avec des appels au bon vouloir.

× le problème des cartouches d'encre et son coût.

× une jeune hospitalisée en hôpital psychiatrique, on nous dit qu'il n'y a pas de risque pour les permissions mais finalement pas de gestes barrières respectés. Ma fille étant pourtant personne à risque et ayant un certificat médical.

× la reprise des dv, dvh ou les gestes barrières non respectés, des référents qui disent ne pas savoir quoi faire en cas de personnes à risque au domicile.

Ne pas estimer mériter de prime exceptionnelle est une insulte à tout ce que nous puissions en nous chaque jour. Ne pas respecter notre famille et notre santé est un mépris inégalable.

Nous avons dû faire face à toutes les situations seules, et garder le sourire. Nous avons dû mettre notre propre inquiétude de côté afin de ne pas inquiéter les enfants.

Peu de salariés ont été si peu préservés face au covid... Les AF ne sont pas des surhommes.

Commentaire d'une AF

J'accueille deux jeunes, une jeune fille, et un jeune garçon en situation de handicap.

À la maison, les deux premières périodes de confinement n'ont pas été simples, entre la colère de ma jeune ne pouvant plus aller en DVH un week-end sur deux chez sa mère et mon jeune, très attristé de ne pouvoir aller à l'IME ni voir son père en DV.

À l'annonce de la troisième période pour une durée d'un mois complet, il y a eu beaucoup de chagrin, d'angoisse, de colère à gérer. Mon jeune pleurait quasiment tous les jours et j'ai dû appeler l'établissement afin que le psychologue lui vienne en aide par téléphone.

J'ai dû jouer à la maîtresse spécialisée avec lui, c'était très compliqué face à l'ampleur de la tâche et à ses difficultés. Il a fallu faire preuve de beaucoup de patience. J'ai aussi aidé la jeune fille à suivre ses cours de CAP, cela a été plus simple avec elle.

Depuis la reprise à l'IME, mon jeune n'est pas accueilli en internat comme habituellement. Cela me fait un trajet de 75 km tous les jours. Plus 10 km chaque matin pour rejoindre la navette mise en place.

Tout ce stress engendré pendant le confinement et suivi de tous ces trajets en voiture ont provoqué chez moi des douleurs dorsales et il m'a été diagnostiqué également une névralgie intercostale. J'ai refusé de prendre un arrêt de travail alors qu'on m'a conseillé beaucoup de repos et d'éviter la voiture !

Durant le confinement, je n'ai eu aucune nouvelle d'une référente, mais reçu quelques mails et appels téléphoniques du second référent.

Je suis très choquée de savoir que l'on ne peut bénéficier pas d'une prime comme d'autres auront. S'il est vrai que d'autres personnes la méritent également, elles n'ont pas travaillé comme nous 24h sur 24. Après leur journée ou leur nuit de travail, elles pouvaient rentrer et souffler tranquillement chez elles. D'autres prenaient le relais.

Moi, le seul moment où je pouvais souffler, c'était en allant faire les courses, mais franchement ce n'est pas ce qu'il y a de plus agréable !

Après avoir occupé plusieurs fonctions, assistante familiale, éducatrice, institutrice spécialisée, professeure et psychologue, je pense n'avoir pas volé une prime.

Et même la mériter amplement !

Commentaire d'une AF

Je peux vous apporter quelques éléments quant à mon ressenti et ce qu'a engendré cette crise COVID19 sur mon foyer.

J'ai deux accueils permanents, une jeune fille scolarisée en IME et un jeune en 5ème au collège.

Le confinement m'a transformée en professeur du 16 mars au 19 juin pour un enfant dyslexique et dysorthographique, grosse charge de travail sur des temps conséquents sans oublier l'achat en catastrophe d'un ordinateur portable (350 €).

Des crises de mon adolescente que j'ai dû subir (pas d'autre terme) et fort heureusement un très bon suivi téléphonique de la psychiatre de l'IME. Avec deux enfants placés, c'est aussi presque zéro temps d'échange entre adultes (mon mari et moi) sauf au coucher...

Voilà, sur le pont en permanence et rien à dire !

Là où je trouve le CD29 complètement à la "masse" c'est à la reprise des DV à partir du 11 mai. Refus de ma part dans un premier temps car pas de masques fournis par l'employeur (et même pas trouvé de masques à acheter). Et les masques arrivent et reprise des DV.

D'un côté, DV médiatisé avec "blindage total" : masque sur le trajet (enfant + AF) masque pour tous pendant le DV (enfant, parent et TISF). Rien à dire sécurité et geste barrière. Dans le même temps, reprise des DVH et là le "pompon" : un listing remis (ou pas aux parents) et on nous dit "ayez confiance", bien tient !!!

Voilà en résumé au taquet en permanence, un stress qui s'accumule et tout va bien.

Il serait grand temps que nous soyons reconnus comme professionnelles du CD et non comme baby-sitter.

Commentaire d'une AF

Je croyais naïvement que la prime était actée dans le projet de loi de finances du gouvernement.

Effectivement cela serait une fois de plus injuste si nous ne bénéficions pas d'une reconnaissance pour notre travail supplémentaire durant cette crise.

J' accueille 2 jeunes.

La surcharge de travail est évidente. Le quotidien des repas, l'occupation du temps avec eux, les faire bouger dans les règles en les faisant marcher courir, rester en forme physique simplement. Le travail scolaire, très lourd pour la jeune qui n'est pas très autonome, préparer les copies extraites des mails, les expliquer, les corriger...

les dv téléphoniques "sur écoute" à heure fixe. Et surtout cette présence et cette sollicitation de tous pour tout en continu. Pas un endroit ni un instant paisible pour

s'isoler un peu. Le stress "de la covid" avec des parents qui ne respectent pas le confinement et qui se pointent derrière votre jardin...

Je ne parle pas des congés annulés, des relais que nous devons trouver nous-même. La fatigue commence à se faire sentir. Heureusement que l'école a repris ce matin. La jeune fille avait école que 2 jours par semaine depuis le 11 mai et le jeune 1 semaine sur 2, 4 jours par semaine.

Hormis à « la maison de la rencontre » pour les dv « médiatisés » aucun parent ne respecte le masque, les gestes barrières...

Alors oui je pense que nous méritons cette reconnaissance,

Commentaire d'un AF

Pour ma part 3 accueils dont 2 ASE et un PFS ;

Sur les 3, une seule a eu les cours à la maison car les autres sont petits.

Pour l'enfant scolarisé, obligation de limiter le travail maison car la relation en pâtissait. Beaucoup de photocopies à faire car unique ordi et celui-ci est pour mon travail. Je le prêtais de temps en temps mais l'enfant étant vite addict, j'ai dû stopper. Un référent PFS à l'écoute. Mais une relation avec l'enfant qui s'est dégradée être psy éduc prof plus tout le quotidien était stressant. Grâce à l'équipe scolaire que je connais depuis très longtemps la directrice a mis d'office l'enfant dans les prioritaires donc retour à l'école dès la fin du confinement sur 4 jours ou 3 selon la semaine.

Pour les petits ASE, mise en place de contacts téléphoniques pour garder le lien parental car j'ai refusé skype ou snapchat mais toujours très bon contact avec le référent ASE.

Je pense que la difficulté majeure pour moi était ce non-stop , pas de sas de répit et la multicasquette à porter induisant une détérioration relationnelle avec l'enfant (placement en danger de rupture) .

Commentaire d'une AF

Ce confinement a été très éprouvant, 3 enfants placés à mon domicile .

Plus de visites, ni d'hébergements, plus d'école.... Enfants H24, avec des questionnements et pour certains une forme de colère : "pourquoi on ne voit plus nos parents ?". Il a fallu trouver les mots justes pour les rassurer, temporiser cette colère....

Sans école, télé-enseignement à domicile (CP, 6ème, 3ème) alors là..... le POMPON !!!! Obligation d'acheter un 2ème ordinateur portable, 1 seul ne suffisait pas, tout étant (ou presque) sur ordi. Les cartouches et les feuilles n'en parlons pas, 5 cartouches XL en noir, idem pour la couleur. Les feuilles environ 1 000 feuilles (2 paquets).

Pour parler de l'alimentation : c'était matin, midi, goûter et soir. Un budget nourriture d'environ 300 euros par semaine. En essayant de leur faire plaisir... Il a fallu aussi occuper les enfants la journée : jeux de société (achat de 5 ou 6 jeux, environ 60-70 euros), aucuns repos, de 7h30 à 21h30 sur le front.

Je l'avoue j'ai craqué, complètement épuisée, j'ai (au milieu du confinement) pleuré toutes les larmes de mon corps.

Alors oui, on mérite toutes et tous une PRIME !!!!! On a bossé comme des "dingues" sans souffler, pas de repos, plusieurs casquettes (profs, AF, psy...).

On a besoin de reconnaissance, je me suis tout de même posé cette question :
"J'arrête, je démissionne ?"

Mais j'aime tellement mon métier, les enfants. Que je ne lâcherai RIEN !!!!!

Commentaire d'une AF

De mon côté je ne conteste pas le fait que certains employés de CD 29 aient eu une prime ou auront une prime. Par contre il est évident que les premiers, au front étaient les AF donc ils méritent cette prime

- prise en charge des enfants 24 h sur 24 h : j'en ai une qui ne fait pas ses nuits...
- surcharge de travail : entretien du logement++++ avec tout ce petit monde présent. école, repas, organisation des courses sans pouvoir aller dans les magasins avec des jeunes enfants !!! Plus de consommation de tout edf, eau, tel...
- mon mari était en télétravail impossible avec les enfants il a fini au chômage partiel.
- pas de suivi cmpp : un appel semaine et entre 2 appels gestions des crises. Donc les enfants vivent en vase clos avec nous et leurs problèmes psy ont des répercussions sur les autres accueils et le reste de la famille.
- appels aux parents car pas de dv cela a un coût
- impression des cours et obligation de prêter un ordinateur pour certains cours cela a aussi un coût.
- en plus de la gestion du quotidien, organiser des activités pendant 2 mois que les enfants se sentent bien et vivent bien le confinement

- respecter le choix des parents pour la reprise de l'école ou garderie. Une fois l'école reprise 2 jours seulement jusqu'au 22 juin !!!! Pour la plus jeune depuis début du confinement 24 h sur 24 chez moi et plus de garderie.
- le déconfinement a été plus que compliqué pour un enfant que j'accueille. **Rien n'a été mis en place pour l'accompagner, il a dérapé et je dois mettre un terme à cet accueil.**

Commentaire d'une AF

Personnellement j'avais 1 accueil permanent qui a très mal vécu cette période de confinement. L'école à la maison se soldait souvent par des crises (violence verbale, physique destruction de matériel dans la maison). Malgré une reprise d'école d'un jour cela va crescendo...

Mon 2 e accueil qui était partagé sur 2 FA a mis à mal la famille et **nous avons été obligés de mettre un terme à l'accompagnement en avril.**

Un dernier mail reçu... bien triste une nouvelle fois pour la profession :

« Pour ma part le confinement a été compliqué sans jour de repos, étant toute seule avec mes enfants et mon accueil, ce fut très compliqué et éprouvant.
A devoir faire la maitresse, en même temps centre de loisirs et j'en passe...

Pour vous dire à quel point cela a été difficile, je suis sur une réorientation de mon accueil et changement de profession pour moi.

J'espère que mon mail pourra vous servir."

Notre syndicat exige le versement de l'indemnité prévue par le décret 2020-570 du 14 mai 2020, au taux n°3 à savoir 1 000 € pour tous les assistants familiaux.

Les délais sont courts, mais nous espérons une réponse positive de votre part.

Cordialement

Pour le syndicat CGT,

Jean-Michel LAURENT , Christine COLLIN,
Membres du CT



6 rue de Kerhuel
CS 29029
29196 Quimper cedex
02.98.76.65.65

<http://cgtcg29.fr>